

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, LE 25 NOVEMBRE 2020

Comité Stratégique
de Filière Bois

LA FILIERE BOIS SE FELICITE DES ORIENTATIONS DE LA RE2020 MAIS APPELLE A LA VIGILANCE SUR LA PROGRESSIVITE DES EXIGENCES DE REDUCTION DES EMISSIONS CARBONE

La filière forêt-bois tient à saluer l'ambition de la future norme environnementale RE 2020, suite aux orientations annoncées par le ministère de la Transition écologique. Elle se félicite de l'engagement affiché par le Gouvernement en faveur de la réduction de l'empreinte climatique du secteur de la construction. Comme le soulignent les ministres, le bois et les matériaux biosourcés ont effectivement un rôle à jouer pour relever ce défi. Cependant, les professionnels de la filière ont pris acte de la décision de retarder l'entrée en vigueur des seuils. Ils assurent qu'ils prêteront une attention rigoureuse à ce que ces échéances ne desservent pas l'ambition de la RE2020. Ils veulent éviter que ce qui est présenté comme des obligations de résultat se traduise *in fine* par un statu quo contraire aux ambitions exposées par le Gouvernement et attendues par les Français.

Dans la période de consultation qui s'ouvre, la filière forêt-bois rappelle qu'elle est à la disposition de tous les acteurs de la construction pour faciliter leur transition et contribuer à la mutation du secteur vers le bâtiment de demain. Elle tient également à réaffirmer sa volonté de participer activement auprès des pouvoirs publics à l'ajustement des derniers points techniques de la réglementation.

D'ores et déjà, après ces premières annonces, la filière forêt-bois se félicite de la reconnaissance de la méthodologie de l'analyse de cycle de vie dynamique. C'est une avancée historique. De même, la filière salue l'annonce de l'instauration de seuils d'exigence carbone qui donnent un signal fort tout en préservant des marges de manœuvre pour atteindre ces objectifs. Cette mesure est de nature à favoriser l'essor d'une mixité renforcée des matériaux de construction, qu'elle appelle depuis longtemps de ses vœux. La filière bois apportera ainsi tout son concours au développement global de la construction en France. Enfin, la création annoncée d'un Label d'État optionnel de qualité constitue une incitation à l'innovation qu'il conviendra de soutenir et promouvoir.



Sandra, Anaïs & l'Équipe ADOCOM-RP – Service de Presse –
vous remerciant de votre attention.

ADOCOM®-RP

AGENCE DOGNIN COMMUNICATION

11 rue du Chemin Vert - 75011 Paris - Tél : 01.48.05.19.00 - Fax : 01.43.55.35.08

e-mail : adocom@adocom.fr - site : www.adocom.fr

Qualification : Agence Certifiée OPQCM